

Statement of the Chairman
Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions
5 May 2022

Updated financial position of closed peacekeeping missions as at 30 June 2021

(ACABQ report: A/76/738; related report: A/76/553)

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the updated financial position of closed peacekeeping missions as at 30 June 2021.

The Secretary-General indicates in his report that, as at 30 June 2021, of the 29 closed peacekeeping missions, 24 missions had net cash surpluses while 5 had net cash deficits. The Advisory Committee requested and received information on the evolution in net cash available in the closed peacekeeping missions since 30 June 2011. The Committee notes that the overall cash position of the missions has steadily improved during the past decade. The Committee trusts that an update on the net cash balances will be provided to the General Assembly.

Mr. Chairman,

Outstanding assessments from Member States to the 29 closed peacekeeping missions totalled \$367,897,000. The Advisory Committee recalls the repeated calls by the General Assembly for all Member States to fulfil their financial obligations as set out in the Charter of the United Nations on time, in full and without conditions.

Concerning payments to troop- and police-contributing countries, the Advisory Committee notes that the last payment was made during the 2016/17 financial period and that a total of \$81,421,000 has been owed to troop- and police-contributing countries since 30 June 2017. Recalling paragraph 8 of General Assembly resolution 75/296, while it emphasizes on the importance of payments of all outstanding contributions, the Committee considers that the consolidated net cash balances of the closed peacekeeping missions with net cash surplus may provide an opportunity to settle all long overdue claims to troop- and police-contributing countries in the context of the closed peacekeeping missions. The Committee is of the view that it is a policy matter for the consideration of the Assembly.

Mr. Chairman,

The Advisory committee notes that during the calendar year 2021, there were no new loans from closed peacekeeping operations to either active peacekeeping operations, or to the regular budget. Taking also into account the improving liquidity situation of the Organization, the Committee is of the view that the proposal of the Secretary-General to retain the net cash balance of \$159,448,000 as at 31 June 2021 available in 24 closed peacekeeping missions is not fully justified.

The Advisory Committee therefore recommends that the General Assembly request the Secretary-General to return to Member States the amount of \$80,843,000 (representing total net cash of the 29 closed peacekeeping missions) of the net cash balance of \$162,478,000 available in 24 missions with net cash surpluses, as at 31 January 2022, leaving a balance of \$81,635,000 for a possible settlement of long-standing claims to troop- and police-contributing countries in the context of closed peacekeeping missions.

Thank you, Mr. Chairman.

Déclaration du Président
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
5 mai 2022

**Point au 30 juin 2021 de la situation financière des opérations de maintien de la paix
dont le mandat est terminé**

*(Rapport du Comité consultatif : A/76/738 ;
rapport correspondant du Secrétaire général : A/76/553)*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter le rapport du Comité consultatif sur le point au 30 juin 2021 de la situation financière des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé.

Le Secrétaire général indique dans son rapport qu'au 30 juin 2021, sur les 29 missions de maintien de la paix terminées, 24 présentaient un excédent de trésorerie et 5 accusaient un déficit de trésorerie net. Le Comité consultatif a demandé et reçu des informations sur l'évolution de la trésorerie nette des missions de maintien de la paix clôturées depuis le 30 juin 2011. Le Comité note que la situation de trésorerie globale des missions s'est constamment améliorée au cours de la dernière décennie. Il compte qu'un point sur le solde net des liquidités sera fait à l'intention de l'Assemblée générale.

Monsieur le Président,

Le montant des arriérés dus par les États Membres aux 29 missions de maintien de la paix clôturées s'élevait à 367 897 000 dollars. Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale a exhorté maintes fois tous les États Membres à s'acquitter ponctuellement, intégralement et sans conditions des obligations financières que leur imposait la Charte des Nations Unies.

S'agissant du règlement des remboursements aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, le Comité consultatif note que le dernier paiement a été effectué au cours de l'exercice 2016/17 et qu'un montant total de 81 421 000 dollars est dû à ces pays depuis le 30 juin 2017. Rappelant le paragraphe 8 de la résolution 75/296 de l'Assemblée générale, le Comité, tout en soulignant qu'il importe de régler toutes les contributions non acquittées, est d'avis que les soldes de trésorerie nets consolidés des missions de maintien de la paix clôturées qui présentent un excédent de trésorerie net peuvent être l'occasion de régler toutes les sommes dues depuis longtemps aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police au titre des missions de maintien de la paix clôturées. Le Comité estime que cette question relève de l'Assemblée.

Monsieur le Président,

Le Comité consultatif note qu'au cours de l'année civile 2021, aucune nouvelle avance n'a été prélevée sur le compte des opérations de maintien de la paix clôturées au profit d'opérations de maintien de la paix en cours ou du budget ordinaire. Compte tenu également de l'amélioration de la situation de trésorerie de l'Organisation, le Comité est d'avis que la proposition du Secrétaire général de conserver le solde net de trésorerie de 159 448 000 dollars au 31 juin 2021 disponible dans 24 missions de maintien de la paix clôturées n'est pas pleinement justifiée.

Le Comité consultatif recommande donc que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de restituer aux États Membres un montant de 80 843 000 dollars (représentant le montant total net des liquidités des 29 missions de maintien de la paix clôturées) sur le solde net de 162 478 000 dollars disponible dans 24 missions présentant un excédent net de liquidités, au 31 janvier 2022, ce qui laisse un solde de 81 635 000 dollars, qui permettrait de régler les sommes dues depuis longtemps aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police au titre des missions de maintien de la paix clôturées.

Monsieur le Président, je vous remercie.